Docusign Envelope ID: 940253E3-32A5-44C7-8C5F-DD934459184A

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 25 octobre
A Calvisson
Au siège social de la société ci-après nommée.

La Société dénommée **ABAC**, Société par actions simplifiée au capital de 25535900 €, dont le siège est à CALVISSON (30420), Domaine Les Livières, identifiée au SIREN sous le numéro 444352108 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.

Madame Laurence Marcelle Denise Marthe Annelise **RIEDEL**, enseignante en école d'ingénieur, épouse de Monsieur Philippe Georges Pierre **TAUPIN**, demeurant à CHATOU (78400) 6 Bis rue Henri Penon.
Née à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 21 mai 1963.
Mariée à la mairie de CHATOU (78400) le 11 septembre 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Associée unique présente

Se sont réunis ses membres, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation faite par voie électronique envoyée à chacun d'entre eux.

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, savoir :

- le rapport sur le but de l'opération envisagée et de ses modalités financières ;
- le texte de la résolution proposée.

Puis, le président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'assemblée est présidée par Madame Laurence TAUPIN, agissant en qualité de présidente et associée unique.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux membres de la société.

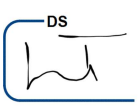
ORDRE DU JOUR

Nomination d'un nouveau président de la SAS ABAC.

L'actionnaire unique de la société SAS ABAC, réuni en assemblée générale ordinaire en conformité avec les dispositions statutaires et légales, après avoir constaté le décès de M. Paul RIEDEL et la vacance de la présidence de la société, décide ce qui suit :
Vu :

- Le décès de M. Paul RIEDEL, président de la société,
- La fin de la période d'administration provisoire fixée par ordonnance du tribunal de commerce de Nîmes, prenant fin le 13 septembre 2024,
- La nécessité de nommer un nouveau président afin d'assurer la continuité de la gestion de la société,
- Les pouvoirs conférés par les statuts aux actionnaires de la société pour nommer un président,

Décide :



Docusign Envelope ID: 940253E3-32A5-44C7-8C5F-DD934459184A

L'actionnaire unique nomme, avec effet immédiat, M. Sébastien TAUPIN, né le 09/08/1993 à Clamart (92), de nationalité française, demeurant Château de Livière, 30420 Calvisson, en tant que président de la société SAS ABAC.

DISCUSSION

La discussion est ensuite ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix la résolution à l'ordre du jour :

RESOLUTION

Cette résolution est mise aux voix
Pour l'adoption : 100% des voix.
La résolution est adoptée.

POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur Sébastien TAUPIN à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la résolution prise, et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui sera utile et nécessaire à la conclusion du contrat.

À la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

FORMALITES

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président de séance et le cas échéant, par le secrétaire de séance, par le ou les représentants légaux de la société ainsi que par les membres présents. L'acte sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Pour copie certifiée conforme

Fait à Calvisson
Le 25/10/2024

Laurence Taupin

DocuSigned by:
F60284B6F58B47D...

Président de l'assemblée

Certifié conforme par le Gérant

M. Sébastien Taupin

DS